

## Liste de vérification pour nouvel arrivant en laboratoire – Département de physique

**Avant de commencer tout travail en laboratoire, un nouvel arrivant doit avoir pris connaissance de :**

- Numéro d'urgence : **811** (campus principal)
- Tireur actif (vidéo), évacuation (vidéo) et application mobile de notification d'urgence <https://www.usherbrooke.ca/urgence/>. Cette application permet de recevoir des messages d'alerte et/ou d'urgence de l'Université. Vous pouvez également l'utiliser pour signaler une situation d'urgence à la sécurité.
- Système de numérotation des locaux (D1, D2, D3, ... niveau 0, niveau 1000, niveau 2000)
- Emplacement de la douche oculaire
- Emplacement de la douche d'urgence
- Emplacement et fonctionnement de l'extincteur. En cas d'incendie, la priorité absolue est d'alerter les gens autour de vous, de vous mettre en sécurité et de contacter la sécurité. Si vous utilisez l'extincteur, toujours viser la base du foyer d'incendie et non les flammes. Ne pas utiliser un extincteur à eau pour combattre un feu d'origine électrique.
- Emplacement de la trousse de premiers soins
- Détecteurs d'oxygène: localisation et consignes à respecter lors d'une alarme
- Système d'alerte incendie en deux étapes : pré-alerte et signal d'évacuation
- Point de rassemblement en cas d'évacuation
- Nécessité d'une formation en cryogénie et gaz comprimés
- Nécessité de suivre la formation "Santé et Sécurité en laboratoire (SIMDUT)" donnée par l'Université. Suivez la formation DEMI-JOURNÉE qui est offerte à chaque début de session.
- Fiches signalétiques et base de données HECHMET
- Dénonciation d'une situation dangereuse

Le numéro d'urgence (**811**) doit être appelé **immédiatement** en cas de début d'incendie, de déversement de produits chimiques ou de blessure en laboratoire. Une équipe d'intervention est disponible 24h/24, 7j/7 pour tout problème lié aux matières dangereuses.

Le site de sécurité du département de physique est le:

<http://www.physique.usherbrooke.ca/securite/>

- Je m'engage à lire les documents relatifs à:
  - La loi C-21
  - Sécurité en laboratoire
- Une formation spéciale, donnée par Michaël Lacerte (technicien en physique), doit être suivie pour le travail en salles propres.

*Prénom et Nom du nouvel arrivant en lettres moulées*

*Titre (maîtrise, stagiaire, etc...)*

---

---

---

*Signature du nouvel arrivant*

---

*Date*

*Nom du superviseur de la visite en lettres moulées*

---

---

*Signature du superviseur de la visite*

---

*Date*

Numérisez ce formulaire et faites-le parvenir à Guy Bernier (secrétaire du comité de sécurité de physique).